



<https://latribunelibre.com/emploi/collaborateur-comptable-f-h-2802>

## collaborateur comptable F/H

### Description

En tant que collaborateur/trice comptable, votre rôle consiste :

la gestion en toute autonomie d'un portefeuille de 60 sirets dont 15 SCI et des indépendants, professions libérales, associations, l'essentiel étant plutôt des PME d'une vingtaine de salariés.

Vos missions principales :

Tenue comptable, révision comptable, déclarations diverses et préparation aux clôtures d'exercices.

Vous serez amené à rendre visite à vos clients situés majoritairement à 20 minutes autour du cabinet.

Le social n'est pas prévu sur ces fonctions car il existe un service indépendant au sein du cabinet.

Le logiciel utilisé de façon générale est Quadratus avec une migration vers MyUnisoft .

Il est de toute façon nécessaire d'être à l'aise sur différents logiciels , qui peuvent être choisis par les clients.

### Qualifications

Vous avez une première expérience acquise obligatoirement en cabinet pour vous permettre d'être à l'aise dans tous les rouages de la comptabilité de l'intégration de données jusqu'à la clôture de l'exercice.

Un ou une chef de mission vous guidera dans la réalisation de votre activité.

Si vous avez pour projet d'aller vers le DEC , l'expert comptable peut parfaitement vous accompagner dans ce sens.

La rémunération proposée se situe entre 30 et 42 KE en fonction de votre expérience en cabinet, sur une base de modulation annuelle en fonction de la période de bilan. Vous bénéficiez d'un intérêsement qui peut être abondé, et d'une

### Organisme employeur

ACONCILIO

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES  
ET AUTRES CONSEILS DE  
GESTION

### Lieu du poste

94075, VILLECRESNES,  
VILLECRESNES, France

### Salaire de base

30000 € - Salaire de base  
40000 €

### Date de publication

22 septembre 2025 à 13:06

### Valide jusqu'au

22.10.2025

commission sur Chiffre d'affaires ainsi qu'une prime de bilan lors que les objectifs sont atteints ou dépassés.

Au bout d'un an d'ancienneté, vous aurez la possibilité de prendre une journée de télétravail par semaine.